

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Dans les pages qui suivent, vous trouverez la fiche produit, présentée par Delcourt.

L'équipe Delcourt vous souhaite une bonne lecture.



1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

· Identification de la substance ou de la préparation

· **Nom du produit:** NOVELTY WC100

· **Code du produit:** 90502B

· **Emploi de la substance / de la préparation**

Décapant de tartre

Pastilles détartrantes pour toilettes

· **Producteur/fournisseur:**

TOP HYGIENE

ZAC des Peyrardes

42170 Saint Just Saint Rambert

contact@top-hygiene.fr

· **Service chargé des renseignements:**

EUROTAB INNOVATION

Département R&D

· **Renseignements en cas d'urgence:** Numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1-45-42-59-59

2 Identification des dangers

· Principaux dangers:



Xi Irritant

· Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

R 36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R 52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

· Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

3 Composition/informations sur les composants

· Caractérisation chimique

· **Description:** Produit de nettoyage

· Composants dangereux:

CAS: 5329-14-6 EINECS: 226-218-8	acide sulfamidique	☒ Xi; R 36/38-52/53	> 25%
CAS: 497-19-8 EINECS: 207-838-8	carbonate de sodium	☒ Xi; R 36	10-25%
CAS: 15630-89-4 EINECS: 239-707-6	carbonate de disodium, composé avec peroxyde d'hydrogène (2:3)	☒ Xn, ☒ Xi, ☠ O; R 8-22-41	2,5-10%
CAS: 124-04-9 EINECS: 204-673-3	acide adipique	☒ Xi; R 36	2,5-10%
CAS: 1847-58-1 EINECS: 217-431-7	Lauryl sulfoacétate de sodium	☒ Xi; R 37/38-41	≤ 2,5%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Après inhalation:** En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

Nom du produit: NOVELTY WC100

(suite de la page 1)

6 Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

- **Les précautions individuelles:** Pas nécessaire.
- **Mesures pour la protection de l'environnement:**
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes de nettoyage/récupération:** Recueillir par moyen mécanique.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
 - **Précautions à prendre pour la manipulation:** Aucune mesure particulière n'est requise.
 - **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Stockage:**
 - **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
 - **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
 - **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:** Sans autre indication, voir point 7.
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
 - **Remarques supplémentaires:** Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Équipement de protection individuel:**
 - **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Éviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
 - **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.
 - **Protection des mains:**



Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériau des gants**

- Caoutchouc nitrile
- Caoutchouc naturel (Latex)
- Gants en PVC

- **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

Valable lors de contacts prolongés comme en production.
N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale des tablettes.

9 Propriétés physiques et chimiques

· Indications générales

- | | |
|-------------------|---------------------------|
| · Forme: | Solide |
| · Couleur: | Selon désignation produit |
| · Odeur: | Caractéristique |

· Changement d'état

- | | |
|------------------------------|----------------|
| · Point de fusion: | Non déterminé. |
| · Point d'ébullition: | 265°C |

(suite page 3)

Nom du produit: NOVELTY WC100

(suite de la page 2)

· Point d'éclair:	196°C
· Température d'inflammation:	420°C
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif.
· Densité:	Non déterminée.
· Solubilité dans/miscibilité avec · l'eau:	Soluble
· valeur du pH à 20°C:	1,8 (7% 20°C) Acide
· Teneur en solvants: · Solvants organiques:	0,0 %
· Teneur en substances solides:	100,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

5329-14-6 acide sulfamidique

Oral LD50 3160 mg/kg (rat)

· Effet primaire d'irritation:

- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Irritant

12 Informations écologiques

· Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité):

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des États Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

· Effets écotoxiques:

- **Remarque:** Nocif pour les poissons.

· Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Nocif pour les organismes aquatiques.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une baisse de la valeur du pH. Une valeur du pH basse est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH augmente considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

13 Considérations relatives à l'élimination

· Produit:

- **Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

(suite page 4)

Nom du produit: NOVELTY WC100

(suite de la page 3)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**
 - **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**
 - **Classe IMDG:** -
 - **Marine Polluant:** Non
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**
 - **Classe ICAO/IATA:** -

* 15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV"= la Réglementation sur les Produits dangereux.

- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xi Irritant

- **Phrases R:**

36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Phrases S:**

2 Conserver hors de la portée des enfants.
7/8 Conserver le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité.
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
37 Porter des gants appropriés.
25 Éviter le contact avec les yeux.
47 Conserver à une température ne dépassant pas 40°C .

* 16 Autres données

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**

22 Nocif en cas d'ingestion.
36 Irritant pour les yeux.
36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
41 Risque de lésions oculaires graves.
52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

- **Service établissant la fiche de données de sécurité:** EUROTAB INNOVATION
- **Contact:** Eurotab Innovation
- * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

DEL COURT.fr

LA PROPRETÉ, C'EST NOTRE MÉTIER

Pour poursuivre votre visite, cliquez ici :



<http://www.delcourt.fr>

Bonne visite.

